

# Luttes et conquêtes

## ÉDITORIAL

**LE 4 DÉCEMBRE 2014**, tous les agents titulaires et non titulaires de l'État, des collectivités territoriales et de la Fonction publique hospitalière, ainsi que les fonctionnaires de la Poste et de France-Telecom, sont appelés à participer aux premières élections générales de la Fonction publique. Ce scrutin permettra d'élire, pour quatre ans, les représentants des personnels dans les comités techniques, dans les commissions administratives paritaires et dans les commissions consultatives paritaires. C'est à partir du résultat de cette élection que sera déterminée la représentativité des syndicats qui pourront ensuite participer à

toutes les négociations nous concernant. Ce scrutin se déroule dans un contexte social lourd pour l'ensemble des salariés: pacte de responsabilité, réforme territoriale, hausse du chômage, baisse du pouvoir d'achat, dégradation des conditions de travail...

En quittant la conférence sociale en juillet dernier, la CGT a marqué son rejet du pacte de responsabilité et du plan gouvernemental de 50 milliards de coupes budgétaires.

Avec la démarche stratégique, la DGFIP est directement dans la ligne de mire du gouvernement. Ainsi, les diagnostics du réseau établis par les directions laissent

présager une vague de restructurations sans précédent pour la période 2016-2018. La place qu'occupe la CGT à la DGFIP, et en particulier à la DRFIP35, est essentielle pour défendre les missions de service public, les emplois, le statut, le pouvoir d'achat et les conditions de travail.

Les élections professionnelles du 4 décembre 2014 dans toute la Fonction publique sont un enjeu majeur pour renforcer un syndicalisme confédéré engagé dans les luttes interprofessionnelles, un syndicalisme de luttes et de revendications. ■

## Pour une augmentation des salaires et traitements

**LE POUVOIR D'ACHAT** des agents de la Fonction publique est en véritable chute libre. Et ce n'est pas la baisse annoncée des cotisations sociales des agents publics payés jusqu'à 1,5 % de Smic qui suffira à inverser la tendance.

Depuis 1984, la désindexation de la valeur du point par rapport à l'indice des prix et la consommation lui a fait perdre 29 %. Le gel du point d'indice, depuis 2010, a encore accéléré le rythme de ce décrochage, tandis que l'augmentation des cotisations spécifiques aux fonctionnaires a rajouté 2,29 % de prélèvements supplémentaires sur la feuille de paye des agents. Le gouvernement actuel a décidé de prolonger le gel du point d'indice, justifiant cette austérité salariale par l'état des comptes de la nation.

Pour la CGT, il n'est pas question, dans le public comme dans le privé, que la rémunération soit sacrifiée sur l'autel de la résorption de la dette publique. Le blocage des salaires provoque la dégradation des conditions de vie des agents et porte un coup à la consommation donc à la croissance. De plus, une telle politique plombe les comptes sociaux. À titre d'exemple, 1 % d'augmentation du point d'indice, ce sont 140 millions d'euros de cotisation qui alimentent l'assurance maladie.

La CGT revendique l'augmentation du point d'indice, une véritable refonte des grilles indiciaires. ■

## Hommages

À L'OCCASION de notre AG annuelle du 23 septembre un hommage a été rendu à la mémoire de Colette LE PROVOST militante du SNT et de Robert FOUYER militant du SNADGI CGT. Tout deux avaient continué de militer à la CGT Finances publiques pendant leur retraite. ■

## Trésorerie de Guichen, l'intervention des personnels paie !

**EN PLEIN MOIS D'AOÛT**, les agents de Guichen ont interpellé la CGT pour lui demander d'intervenir. La réforme de l'intercommunalité a très fortement alourdi leurs tâches (au point qu'une collègue de l'ERD est dans le poste à temps plein depuis des mois). Depuis 2007, 3 emplois ont été supprimés : ils sont passés de 8 agents B et C à 5 !

La CGT a proposé une intervention de tous les agents du poste auprès de la direction régionale, comme nous l'avions fait pour d'autres postes dans les derniers mois. Après discussion, ce sont les chefs des pôles Gestion Publique et Pilotage et Ressources qui se sont déplacés le 8 septembre 2014 à la trésorerie.

Cette réunion a été l'occasion pour les collègues de Guichen d'exprimer leur désarroi face à une situation devenue intenable, et leur exigence de renfort. La CGT a appuyé leurs revendications. Ainsi, après

avoir écouté les agents, les représentants de la direction ont admis que les effets de la réforme de l'intercommunalité n'avaient pas pu être anticipés et que la charge de travail dépasse désormais très largement les capacités de l'effectif du poste.

Il a donc été décidé qu'un emploi supplémentaire sera affecté à Guichen pour 2015 et qu'en attendant le poste pourra compter sur le soutien de l'ERD.

Pour la CGT, cette avancée doit être appréciée comme une victoire importante pour les agents de cette trésorerie. C'est totalement l'inverse de la politique mise en oeuvre à la DGFIP dans le cadre de la démarche stratégique.

Nous invitons les collègues de services ou postes en difficulté à solliciter la CGT.

Pour nous, la politique de destruction systématique des emplois doit être combattue pour défendre les conditions de travail et le service public ! ■



## LE 12 SEPTEMBRE, LA CGT A RENCONTRÉ LE NOUVEAU DRFiP

**M. CANO A PRIS SES FONCTIONS** de DRFiP dans notre département en remplacement de M. MARIEL, il a souhaité recevoir les organisations syndicales du département les unes après les autres.

Une délégation CGT a été reçue le 12 septembre.

M. CANO est accompagné de M. MILLE qui remplace M. ZOLLER à la tête du pôle pilotage et ressources.

La délégation CGT a ensuite présenté la section et la place qu'elle occupe comme première organisation syndicale dans la direction.

M. CANO explique qu'il s'agit d'une première prise de contact. La CGT rappelle à cette occasion toute l'importance qu'elle attache au dialogue social institutionnel (CTL).

**SUR LE DIAGNOSTIC RÉSEAU :** la CGT indique qu'elle n'a pas participé à la réunion du compte rendu du diagnostic car celle-ci s'est tenue dans un cadre informel.

Par ailleurs, certaines de nos préoccupations n'apparaissent pas dans ce compte-rendu établi par M. MARIEL :

28 suppressions d'emplois au 1er septembre 2014 ; rapprochement SPF/pôle enregistrement ; rapprochement SIP/ CDIF...

M. CANO : « *Il est un peu tôt pour que je livre mes observations sur le sujet, d'autant que ce document n'est qu'un constat. Nous ne sommes pas au stade de figer des solutions en 2014, sur ce qui va se passer jusqu'en 2018. Je ne dis pas que je ne parlerai pas du diagnostic, mais là le 12 septembre il est trop tôt. J'en ferai état en CTL.* »

La délégation CGT est revenue sur les dossiers revendicatifs en cours.

**INDEMNITAIRE :** Sur la prime d'accueil, la section avait été reçue en audience par M. MARIEL en juin dernier avec une dizaine

d'agents de services différents le compte-rendu précisant les revendications en la matière a été remis à M. CANO.

La CGT en profite pour lui rappeler l'ensemble des luttes qui ont été menées dans le département ces derniers mois et rappelle que cette prime a créé beaucoup d'insatisfaction et d'injustice.

M. CANO : « *effectivement il y a eu des insatisfactions ; au niveau national, on a essayé de les régler, il faut reconnaître que cette indemnité était nouvelle* ». Pour nous le dossier n'est pas clos.

**SECTEURS SIP :** Interrogé sur la disparition de la mention du SIP sur les avis d'impôt sur le revenu (sur les avis n-1 le SIP était mentionné), le directeur se veut rassurant et évoque simplement un problème technique (pas de disparition de SIP, l'adresse e-mail apparaît bien. Il s'agit d'un problème d'adressage ; il n'y a pas de lien de causes à effets). Il prend note de ce problème. La CGT le met en garde sur le sujet sensible du projet de fusion des secteurs d'assiette dans les SIP de Rennes -dépot par les organisations syndicales du département d'un préavis de grève. La CGT rappelle la revendication du maintien de 4 secteurs d'assiettes par SIP, les tracts sont remis au Directeur.

Interrogé sur la Lecture Automatisée des Déclarations (LAD), il précise ne détenir aucune information quant à la généralisation du système expérimenté jusqu'ici dans deux départements. La LAD a disparu du paysage, mais cela ne signifie pas que sa généralisation est abandonnée.

**SUR LA FUSION SIP/CDIF** qui concerne maintenant St MALO, le directeur indique que lorsque la fusion a commencé, il y avait un schéma contraint et que aujourd'hui il n'y a plus de modèle imposé. La CGT précise qu'à RENNES le mal a été fait. En effet cette

fusion impacte lourdement les conditions de travail dans les secteurs d'assiette. M. CANO présentera son projet en CTL. Il a des idées. Il va voir si elles sont applicables dans le 35. Il relève la particularité des missions foncières. Pour lui il va falloir prendre des décisions.

**SUR LA FUSION SPF/ENREGISTREMENT :** Pour M. CANO ce n'est pas une fusion mais un adossement, et il est attaché à ce terme d'adossement. Il attend pour voir, il n'a pas de retour sur l'expérimentation. Signalons au passage qu'en phase d'expérimentations, les fusions-restructurations sont toujours dénommées rapprochements (ex CDI/CDIF).

**SUR LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL :** la CGT fait le lien entre conditions de travail qui se détériorent et suppressions d'emplois et restructurations.

La CGT dénonce une carence concernant l'articulation entre le CHST et le CTL, et la mauvaise volonté met la direction pour appliquer la note ministérielle d'orientation.

Sur le réseau des trésoreries : la CGT rappelle qu'au gré de la révision de la carte intercommunale, les charges de travail dans les postes ont connu une explosion, et que cela pose de grandes difficultés. Le réseau ne tient que par la conscience professionnelle des agents.

Nous dénonçons les projets de fermeture et des fusions de trésorerie liés à la démarche stratégique.

**PERSONNELS DE MÉNAGE :** la délégation CGT évoque ce dossier et en particulier les pratiques de la société ONET qui, à l'appui du contrat national qui a été signé par la DGFIP (dans lequel ONET n'a pas d'obligation de moyens), abuse de sa position en exploitant ses salariés. De telles méthodes ne doivent pas être acceptées par l'administration. Nous demandons au directeur d'intervenir sur ce sujet. ■



### NON, LES RETRAITÉS NE SONT PAS DES NANTIS

**DEPUIS DEUX ANS**, le pouvoir d'achat des retraités a subi une régression sans précédent, par des mesures fiscales particulièrement injustes puisque touchant tous les retraités sans distinction, avec :

- La suppression de la demi-part d'impôt pour les veufs et veuves
- La fiscalisation du supplément de 10 % pour les re-traités ayant eu trois enfants ou plus ;
- La hausse de la TVA au 1er janvier 2014.

A cela s'ajoute pour les retraités imposables, l'instauration d'une contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) de 0,3 % et le gel des retraites jusqu'au 1er octobre 2015 (soit trente mois sans revalorisation).

**L'ACTION DOIT PRENDRE DE L'AMPLEUR :** COMMUNIQUÉ DE L'UFR CGT DES FINANCES

Après un premier semestre 2014 marqué par une forte activité revendicative des retraité(e)s et notamment l'extraordinaire manifestation du 03 juin qui a rassemblé plus de 20 000 manifestants à Paris, le

gouvernement entend poursuivre sa politique d'austérité, particulièrement néfaste pour les retraité(e)s.

Dans ce contexte, l'Union Confédérale des Retraité-e-s CGT et huit autres organisations syndicales et associatives au plan national ont décidé de faire du mardi 30 septembre prochain une journée d'action unitaire sur les questions de pouvoir d'achat, de santé et de perte d'autonomie.

Cette journée devra rassembler autant, voire plus de manifestants que le 03 juin afin de se faire entendre en agissant auprès des décideurs (élus, pouvoirs publics, préfectures, sous-préfectures, chambres patronales).

L'Union Fédérale des Retraité-e-s des Finances CGT s'inscrit pleinement dans cette journée d'action. L'UFR CGT Finances entend participer à sa réussite en créant les conditions de la mobilisation des retraité-e-s du Ministère des Finances **LE 30 SEPTEMBRE.**

**Rendez-vous à 10h30 à RENNES, place de la République.**

### Un excellent outil pour connaître vos droits

Le "guide des carrières et des règles de gestion" rédigé par la CGT des Finances publiques est à votre disposition auprès des militants. Il détaille toutes les règles de gestion de toutes les catégories pour l'année 2014. ■